



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2005/NGO/338
18 mars 2005

FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixante et unième session
Point 7 à l'ordre du jour provisoire

LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT

Exposé écrit* par l'Agence Internationale Pour Le Développement (AIDE-FEDERATION), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[22 février 2005]

* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue (s), sans avoir été revu par les services d'édition.

LE DEVOIR DES NATIONS UNIES EST D'ASSURER UNE DEMARCHE SOLIDAIRE, A L'ECHELLE MONDIALE

À ce jour, environ quatre milliards de personnes dans le monde vivent sous le seuil de pauvreté avec 1 dollar et demi par jour et par personne. Dans cette statistique tragique, un Africain sur deux vit avec moins d'un dollar par jour.

Chaque jour des mouvements sociaux très violents, des gestes de désespoir dus à la misère et aux à-coups de l'Économie mondiale nous rappellent les dangers que peut engendrer ce fléau dans le monde.

Les famines, les conflits ethniques, le terrorisme, le trafic de drogue ne sont pas des phénomènes isolés, mais la résultante de graves dérèglements sociaux induits par la conjoncture mondiale.

À ce dénuement s'ajoutent : le VIH qui atteint 60% de la population ; L'analphabétisme qui touche 45 millions d'enfants ; Les conflits qui déchirent un continent déjà ravagé par la sécheresse ; Le tout aggravé par la dette, la corruption, le détournement de fonds ou encore la violation permanente des droits de l'Homme.

La menace du recours à la violence s'accroît avec l'augmentation des dépenses militaires dans plusieurs pays pauvres, alimentée par l'assistance militaire de certains pays développés et leurs subventions aux exportations d'armes. Troubles et instabilités politiques voient le jour, ici et là, à travers les nations démunies.

Dans ce contexte, comment les Nations Unies vont-elles atteindre les Objectifs de la Déclaration du Millénaire qui prévoient de réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté ?

Car, en l'absence d'une volonté politique des uns et des autres, il est indéniable que la proportion des plus pauvres dans le monde augmentera bien au contraire de moitié sinon plus, d'ici-là.

Cela étant, aucun programme des Nations Unies, ni aucun partenariat, nouveau ou ancien, pour le développement de l'Afrique ne verra le jour sous la charge écrasante de la dette, et sans que des règles innovantes - inspirées par une nouvelle forme de démocratie sociale et économique - ne soient initiées. En effet, la misère que subissent les populations africaines, compte tenu des richesses naturelles du continent, est un paradoxe révoltant.

Les drames humains que cette situation génère et dont les effets seront longs à effacer apparaissent à tous comme autant d'injures aux droits de l'homme et à l'idée même de démocratie.

L'Afrique subsaharienne est devenue la zone la plus endettée du monde, privée de ses entrées en devises, accaparées dès le départ au profit de ses créanciers.

La tension à la baisse sur les matières premières et la flambée des taux d'intérêt ont ruiné ses facultés de remboursement. Le nord du continent, de l'Égypte au Maroc n'est pas mieux loti ; la très forte croissance démographique, la fragilité des structures économiques et le surendettement ont déjà entraîné de graves mouvements sociaux.

L'obligation de régler les échéances de leurs dettes et les besoins de nouveaux moyens de financement placent les pays débiteurs dans une situation de dépendance vis-à-vis de leurs créanciers, qui est plus qu'angoissante.

Les manifestations de la perte d'indépendance économique sont difficiles à maîtriser, faute de moyens de diversification des ressources, et conduisent presque fatalement à des situations dangereuses pour les institutions des pays qui les subissent.

Il convient de rappeler que les pays industrialisés ont financé leur décollage économique grâce au crédit. Il convient aussi de souligner que le recours au crédit n'est pas condamnable en lui-même dès lors que l'emprunt sert à financer des investissements socialement rentables.

A quoi a servi finalement la dette du Tiers Monde?

Or, 550 milliards de dollars ont été déboursés, et n'ont pas suffi à résorber une dette, devenue un véritable piège.

230 milliards de dollars restent encore à payer.

Quelles sommes ont été investies dans les grands projets stratégiques nationaux et régionaux et dans les secteurs qui sont indispensables pour soutenir la croissance économique et répondre ainsi aux besoins des populations ?

A titre d'exemple, quels montants ont été investis dans les infrastructures routières, ferroviaires, aériennes et portuaires qui ont pour effet d'accroître la productivité, l'efficacité économique du pays ?

Ces conditions prioritaires d'équipement n'étant pas remplies, les autres aspects sociaux n'ont pas évolué en conséquence.

Entre autres, le système de santé, le domaine de l'éducation, de l'agriculture et de l'environnement. De ce point de vue, depuis l'indépendance des pays africains, beaucoup de choses n'ont pas changé.

Les responsabilités de cette situation sont donc largement partagées. Chacun mesure, aujourd'hui, le rôle qu'ont joué les pays développés dans l'augmentation de l'endettement des pays du Sud. Faut-il rappeler que les créances dont se prévalent unilatéralement et arbitrairement leurs créanciers sont constituées d'intérêts composés, croissant de façon exponentielle, alors même que le prêt initial qui leur a donné naissance est largement amorti par des contreparties et des avantages exorbitants de toutes sortes.

Comme il serait absurde de ne pas reconnaître la part considérable de responsabilités que portent les gouvernants du Tiers Monde dans l'enchaînement de ce système.

Les problèmes d'endettement des pays pauvres sont profondément enracinés dans l'Histoire du dernier quart de siècle et ne pourront être résorbés d'un coup de baguette magique.

La crise de la dette reflète-t-elle l'échec des modèles de développement ?

Comme toute crise, celle de la dette a joué un rôle révélateur. Elle invite à une réflexion critique et conduit à s'interroger sur la nature et les implications des transformations à l'œuvre dans l'Économie mondiale ainsi que sur leurs conséquences en matière de développement pour les pays du Tiers Monde.

C'est ainsi que depuis le début des années quatre-vingts, une cinquantaine de pays se retrouvent en état de surendettement prolongé.

Les conséquences économiques et sociales de cet endettement prennent une allure insupportable.

L'endettement chronique du Tiers Monde traduit en fait, l'inadaptation des systèmes internationaux à fournir les moyens de base appropriés au développement. Il traduit ainsi les difficultés internes de chaque pays pour engager un développement économique qui réponde à ses besoins spécifiques, ce qui suppose un projet de croissance autocentré, à partir de données prenant en compte la mobilisation maximale des ressources physiques et humaines locales, en les intégrant dans une dynamique inspirée des seuls intérêts matériels et moraux du pays, avec le strict minimum de moyens ou de modèles d'importation.

La question qui se pose ici est de savoir quel type d'Économie pourrait être accepté, compris et animé par une société entière afin que soit atteint l'objectif de développement.

Bien des recherches économiques et démographiques appuient l'hypothèse selon laquelle dans les pays à faible revenu, l'accroissement de la population empêche d'atteindre les objectifs du développement.

Dans cette optique, l'accroissement rapide du nombre de ceux qui arrivent sur le marché du travail est une source de difficultés dans ces pays. Optique qui s'inscrit bien entendu dans un système qui n'entrevoit pour l'instant que le travail salarial comme mode d'intégration dans le cycle production-consommation.

On doit admettre un fait évident : à savoir que les pays du Tiers Monde stagneront dans la pauvreté faute de productivité au plan économique et faute d'avoir modernisé les institutions et les esprits, en un mot tant au niveau de l'organisation sociale que des mentalités. Or une faible productivité, associée à des gains faibles, sape toute action visant à remédier à la pauvreté.

Si les gouvernements savent allier réglementation et incitation économique dans de justes proportions, les dépenses encourues pour lutter contre la pauvreté conduiront à des résultats conséquents. En encourageant plutôt l'emploi dans les secteurs productifs et en réduisant la création de postes administratifs et la prolifération de l'Économie de bazar.

Pour soulager ce handicap, les pays riches devront de leur côté encourager la libération internationale du travail, laisser libre cours aux mouvements migratoires. Le chômage ne devrait pas servir de prétexte aux mesures restreignant les migrations. Car il faut fluidifier le marché du travail pour stimuler une croissance axée sur l'initiative et l'esprit d'entreprise, libérée de la fausse sécurité réglementée et étouffante.

L'Humanité a plus besoin de la lutte contre la menace grandissante de la pauvreté mondiale que de se prémunir contre des menaces d'ordre militaire qui se sont nettement atténuées avec la fin de la guerre froide.

Le devoir le plus pressant des Nations Unies et de toute la communauté internationale, aujourd'hui, est d'assurer une démarche solidaire, à l'échelle mondiale.

Si la communauté internationale s'en donne les moyens, si elle en a la ferme volonté politique, ces défis peuvent être relevés. On peut affirmer avec réalisme qu'il n'existe aucune fatalité du sous-développement ou de la fracture NORD-SUD.

Nous estimons qu'il y a nécessairement une co-responsabilité de part et d'autre. Si cette interdépendance est désormais établie et reconnue, il en découle que la pauvreté dans certaines régions du monde présente en retour un impact sur le système économique des pays développés, en mal de débouchés pour leurs produits, entre autres.

La communauté internationale a les moyens technologiques et financiers d'enregistrer une croissance élevée. Si la technologie et le savoir se sont développés à un rythme sans précédent dans l'Histoire, il n'en demeure pas moins qu'il y a encore un grand handicap inhérent aux pays pauvres pour l'accès à un savoir utile et disponible. Raison de plus pour ne pas les dépouiller de leurs rares effectifs d'encadrement. Et à plus forte raison de promouvoir à leur profit un transfert substantiel de technologie pour valoriser quelque peu les produits et services locaux.

Le développement ne pose pas que des problèmes économiques et techniques ; il implique en particulier que soient éliminés tous les facteurs qui entretiennent le sous-développement.

Nous estimons qu'il est grand temps de s'employer à faire plus largement admettre le principe du développement participatif en faveur des plus démunis, à améliorer la qualité de l'action communautaire, de façon qu'elle contribue davantage non seulement à l'atténuation de la pauvreté dans l'immédiat, mais encore à la croissance économique à long terme.

Les difficultés des pays du tiers monde tiennent notamment à ce qu'ils sont marginalisés, qu'ils sont isolés du mouvement général du développement, qu'ils vivent dans l'insécurité et cèdent souvent au fatalisme.

Les dirigeants de ces pays ont certes leur part de responsabilité dans cet état de fait. Par exemple la structure des rapports au sein des pays africains eux-mêmes révèle qu'ils sont fondés sur une inégalité de fait entre couches sociales, inégalités consacrées par les institutions en place, entraînant par là-même un scandaleux déséquilibre dans la répartition des richesses. Ne serait-ce qu'en imposant une forte concentration de pouvoir politico-économique entre les mains d'une minorité privilégiée, en collusion flagrante avec des intérêts étrangers aux pays.

Bien souvent, les gouvernements locaux ont contribué sciemment à perpétuer l'asservissement de leur population. Il apparaît donc nécessaire de suivre une politique plus démocratique qui fasse davantage appel à la participation des citoyens.

En effet, seule la démocratisation des institutions peut assurer une continuité à la construction économique.

Les pouvoirs publics devraient également mettre sur pied des programmes qui favorisent la décentralisation en permettant notamment aux collectivités locales de concevoir elles-mêmes, à leur niveau, des solutions à leurs problèmes.

Telles sont les quelques réflexions et suggestions que ce vaste sujet a inspiré aux animateurs de l'Agence Internationale pour le Développement (AIDE Fédération).

Puissent-elles contribuer, dans leur très modeste mesure, à dégager quelques espoirs face à ce douloureux problème qui constitue jusqu'à présent une honte et une faillite pour notre civilisation en ce début de millénaire.

En la circonstance, une double question se pose à tous :

D'une part, à quand une réelle volonté du G8 de réexaminer la problématique africaine dans une dialectique qui met en jeu les exigences d'un développement autocentré, face aux règles inflexibles de la mondialisation?

D'autre part, ceci conditionnant cela, quand les gouvernements des pays africains seront-ils véritablement élus démocratiquement ? Et à quand ces mêmes gouvernements issus du peuple disposeront-ils effectivement du libre choix de leur mode de développement ?

Suite à ce constat accablant, il s'impose à l'ONU, au Secrétaire Générale des Nations Unies, au Conseil de Sécurité, dans le cadre de leurs prérogatives respectives de faire en sorte que prenne fin le problème révoltant de la dette, problème dont le fondement est vicié dès le départ.

Et que parallèlement, la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme s'imposent à tous dans leur lettre et leur esprit.

Conditions incontournables pour la relance du progrès social et économique pour tous.

Dans cette perspective, le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique), du moins dans sa présente formulation, pourrait constituer un progrès.
